



FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION POUR
LES DOMMAGES DUS
A LA POLLUTION PAR
LES HYDROCARBURES

ASSEMBLEE
8ème session
Point 9 de l'ordre du jour

FUND/A.8/7/Add.1
30 septembre 1985

Original: ANGLAIS

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS

Note de l'Administrateur

1 Comme suite au rapport sur les contributions figurant au tableau I des états financiers du FIPOL pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1984 (document FUND/A.8/6), un complément d'information sur les contributions non acquittées au 30 juin 1985 a été donné à l'annexe du document FUND/A.8/7.

2 Depuis la parution du document FUND/A.8/7, de nouveaux versements ont été reçus, non seulement au titre de contributions non acquittées mais également d'intérêts accumulés. On trouvera au verso des renseignements sur les contributions non acquittées au 30 septembre 1985.

3 L'Assemblée est invitée à prendre note des renseignements donnés dans le présent document.

* * *

ANNEXERAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS NON ACQUITTEES DES
EXERCICES FINANCIERS PRECEDENTS AU 30.9.85Contributions annuelles -
fonds général et fonds des grosses demandes d'indemnisation

<u>Etat</u>	<u>Montant mis en recouvrement</u>	<u>Montant reçu</u>	<u>Montant à recevoir</u>	<u>Intérêts accrus</u>
	£	£	£	£
France (1983)	3 256 568	3 256 523	45	10
Libéria (1983)	13 744	12 114	1 630	2 887
Suède (1983)	18 509	18 405	104*	39
Yougoslavie (1981)	5 974	5 196	778)	
Yougoslavie (1982)	10 082	8 085	1 997)	31 666
Yougoslavie (1983)	278 948	185 996	92 952)	
 TOTALS	 3 583 825	 3 486 319	 97 506	 34 602

* Contributaire a fait faillite. La réclamation a été déposée dans la procédure de faillite.